

Passé ce troisième numéro d'infodette qui vous parvient automatiquement, seuls les abonnés le recevront.

Pour vous abonner, rien de plus simple : c'est gratuit, il vous faut juste envoyer un email à ce sujet à Yasmina Lansman, Eurodad - assistant@eurodad.org

"Infodette" est la lettre d'information du Réseau européen des ONG sur la dette et le développement (Eurodad), publiée en lien avec la plate-forme française Dette et Développement. Trois à quatre fois par mois, Infodette veut informer en français les militants, les décideurs, les journalistes et les experts sur la dette des pays du Sud. Vos rapports, analyses, campagnes pourront alimenter "Infodette". Merci d'envoyer un court résumé des textes en français et le lien à Gail Hurley, Eurodad : ghurley@eurodad.org et Jean Merckaert, Plate-forme Dette et Développement : dette@ccfd.asso.fr

Merci de diffuser largement cette annonce!

Au sommaire:

- **ACTUALITES ET DEBAT: Paul Wolfowitz ajourne l'allègement de dette prévu pour la République du Congo.**

Inclus : Lettre ouverte de la société civile congolaise au conseil d'administration du Fond Monétaire International

- **ACTION: ANNULONS LA DETTE – AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS. Message des organisations européennes d'Eglise pour le développement.**

- **ACTION: Le Conseil Mondial des Eglises appelle à l'annulation de la dette des pays latino-américains.**

ACTUALITES ET DEBAT: Paul Wolfowitz ajourne l'allègement de dette prévu pour la République du Congo

Paul Wolfowitz ajourne l'allègement de dette prévu pour la République du Congo

La semaine dernière, le Président de la Banque Mondiale, Paul Wolfowitz, est personnellement intervenu pour ajourner l'allègement de dette prévu pour la République du Congo dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTe), et ce alors que Bureaux de direction, cadres et salariés, à la Banque Mondiale comme au FMI, venaient tous de décréter que le pays avait atteint le point de décision défini dans le cadre de l'Initiative. M. Wolfowitz a cité la corruption, et plus particulièrement le manque de transparence dans la gestion des revenus pétroliers, comme étant sa principale raison de vouloir retarder l'allègement de la dette. Sa décision d'intervenir personnellement dans ce dossier un jour seulement avant la date prévue comme point de décision a été très mal accueillie au sein de la Banque Mondiale et du FMI ainsi que par des bailleurs bilatéraux comme la France.

Il y a encore deux semaines, tout indiquait que le pays était en bonne voie pour atteindre le point de décision défini dans l'Initiative PPTe. Ainsi, en novembre 2005, le « Document préliminaire relatif à l'Initiative PPTe renforcée » pour la République du Congo, publié par la

Banque Mondiale et le FMI, soulignait « les progrès significatifs réalisés par le gouvernement du Congo dans le renforcement des structures visant à garantir la paix et la sécurité, et dans la restauration de la stabilité macroéconomique et financière ». Le document mentionnait en outre « une rupture notoire avec le cycle de mauvaise gouvernance et de gestion économique déplorable [qui avait été] observé depuis fin 2003 ». Le gouvernement a considérablement « amélioré la gestion de ses revenus du pétrole et de ses dépenses publiques », indiquaient la Banque Mondiale et le FMI, et « a concentré ses efforts sur la gouvernance - sur une plus grande transparence du secteur pétrolier en particulier, et sur la transparence du secteur des ressources naturelles en général ». Le document encourageait les Directeurs Exécutifs à décréter que la République du Congo avait rempli les conditions nécessaires pour parvenir au point de décision, et à fixer un calendrier préliminaire fixant le point d'achèvement du pays. Selon le document, dans la mesure où le Congo continuait de suivre le programme de réforme économique demandé par les IFI, il devait pouvoir atteindre le point d'achèvement au second semestre 2007 ou au premier semestre 2008. Un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée réduirait la dette extérieure du Congo de presque 50%, allègement auquel viendrait s'ajouter l'annulation supplémentaire prévue dans l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) récemment signée. Ce calendrier reste cependant sujet à la satisfaction des conditionnalités imposées aux PPTE, comme par exemple, selon le document de la Banque Mondiale et du FMI concernant le Congo Brazzaville, « l'exécution satisfaisante d'un programme de FRPC du FMI actuellement en cours », et « la finalisation d'un cadre juridique et de normalisation visant à accompagner la réforme et la privatisation des entreprises publiques ».

Aujourd'hui, selon le communiqué de presse officiel de la Banque Mondiale, le pays va devoir entreprendre de nouvelles réformes et satisfaire à de nouvelles conditionnalités de « bonne gouvernance, de transparence dans les finances publiques et dans la gestion des revenus du pétrole » avant de parvenir au point de décision, ce qui risque fort de retarder l'allègement de dette du pays de plusieurs années. Evidemment, aucun nouveau calendrier fixant le point d'achèvement du pays n'a été élaboré. A noter que ce soudain revirement de politique doit encore être approuvé par le FMI, lequel, si l'on se souvient bien, avait déjà approuvé le point de décision fixé pour le pays. On attend donc avec impatience la réponse officielle du FMI à cette débâcle.

Ce dossier relance le débat sur la corruption, la bonne gouvernance et l'allègement de la dette. Il est clair que la République du Congo a un besoin urgent d'une annulation de dette. Des cycles successifs de guerres civiles intenses (1993, 1997 et 1998-99) ont causé la perte de nombreuses vies humaines et accru le niveau de pauvreté du pays. On estime que 70% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (défini à 1 US\$ par jour), estimation qui n'était que de 30% en 1993. On compte plus d'un million de personnes déplacées et plus de 5,000 enfants soldats encore au combat. Le chômage touche plus de 50 % de la population active, en particulier les jeunes. Le SIDA/HIV est un problème croissant, comme partout ailleurs en Afrique sub-saharienne. En 2004, l'Indice de Développement Humain des Nations Unies a classé le Congo au 144^{ème} rang sur un total de 177 pays. Mais selon Paul Wolfowitz, le gouvernement « corrompu » du Congo dissimule une part de ses revenus pétroliers, l'argent non déclaré pouvant être utilisé à d'autres fins qu'à des dépenses sociales. Le FMI a également reconnu que cela représentait un réel problème. Dans ce contexte, M. Wolfowitz demande que le Congo Brazzaville applique ses mesures anti-corruption pendant trois ans avant d'obtenir une réduction complète de sa dette. Pendant cette période, le montant correspondant à l'allègement serait versé sur un fonds pour la réduction de la pauvreté contrôlé par la Banque Mondiale. De nombreuses personnes considèrent que ce revirement s'inscrit dans la campagne générale menée par M. Wolfowitz contre la corruption, et devrait être applaudi. Récemment, la Banque Mondiale a suspendu l'ensemble de ses prêts à l'attention du Tchad, le gouvernement tchadien ayant détourné des revenus pétroliers et rompu un accord prévoyant d'investir ces revenus dans des programmes en faveur des populations pauvres.

On relève cependant de nombreuses incohérences dans la position soi-disant admirable de M. Wolfowitz sur cette question. En août 2005, le Président Paul Wolfowitz a annoncé qu'il gelait tous les prêts de la Banque Mondiale à l'Equateur, pour punir ostensiblement le nouveau gouvernement de gauche d'avoir modifié les règles régissant le fonds spécial du pays, alimenté par ses revenus pétroliers (le Fonds FEIREP - Fonds de Stabilisation, d'Investissement Social et

Productif et de Réduction de la Dette Publique). La presque totalité de l'argent provenant de ce fonds est actuellement allouée au remboursement de la dette envers les banques étrangères. En 2004, environ 640 millions de USD de revenus pétroliers ont été versés sur le fonds FEIREP. Moins de 50 millions ont été investis dans le secteur social. M. Wolfowitz s'est opposé à une nouvelle loi équatorienne (adoptée après un débat délicat au Parlement) déterminant que 20% du fonds seraient alloués à des dépenses sociales et 10% au développement scientifique et technologique national. M. Wolfowitz est personnellement intervenu dans cette affaire, et a ainsi suspendu un prêt déjà approuvé par les gouvernements du bureau de direction de la Banque Mondiale, et ce alors que ces modestes augmentations destinées à des dépenses sociales et scientifiques auraient pu avoir un impact bénéfique important dans le pays. Il semble que M. Wolfowitz ne soit concerné par un usage correct des revenus du pétrole dans les pays en développement uniquement quand cela l'arrange.

La question est : dans quelle mesure peut-on punir – ou favoriser – des pays qui sont sur la bonne voie pour améliorer leur gouvernance et leurs institutions mais qui ont encore beaucoup à accomplir ? Bien sûr, dans son communiqué de presse, le Bureau de la Banque Mondiale a « reconnu et salué les réformes financières et structurelles actuellement menées par le gouvernement de la République du Congo, et encourage fortement le gouvernement à accélérer et à approfondir leur exécution ». Mais si ces réformes sont imposées par les bailleurs plutôt que d'être décidées et menées localement – tant par des acteurs politiques locaux que par des organisations locales de la société civile – alors les conditionnalités imposées d'en haut sont vouées à l'échec. Et c'est le peuple du Congo Brazzaville qui subira l'ajournement d'une annulation de dette pourtant bien nécessaire. Les bailleurs sont tous très prompts à montrer du doigt les cas de corruption dans les pays du Sud, mais ne parlent jamais du rôle que les gouvernements du Nord et les IFI ont joué (et continuent de jouer) en facilitant et en développant cette corruption dans les pays du Sud. M. Wolfowitz devrait se montrer un peu moins hypocrite s'il veut que sa politique anti-corruption soit prise au sérieux.

La dette du Congo Brazzaville en chiffres : fin décembre 2003, la dette extérieure publi que et publiquement garantie du Congo était estimée à 8,5 milliards de USD en valeur nominale, ou 8,4 milliards de USD en valeur nette actualisée (VNA). Ce niveau d'endettement correspondait fin 2003 à une VNA de dette de 806% des recettes fiscales, 338% des exportations, et 235% du PIB.

Gail Hurley, Eurodad : ghurley@eurodad.org

Sources:

World Bank Agrees on Approach to Debt Relief for the Republic of Congo

Washington, 25 février 2006 – Le Bureau des Directeurs Exécutifs et la direction du Groupe Banque Mondiale sont parvenus à un consensus sur un ajournement de l'allègement de dette prévu pour la République du Congo, ajournement destiné à améliorer la transparence et la responsabilité financières et à servir les intérêts des populations pauvres. L'accord de principe qui a été donné hier et qui doit être approuvé par le Bureau du FMI contient des clauses et des conditions visant à assurer la continuité des réformes pour lesquelles le gouvernement de la République du Congo s'est engagé.

Communiqué de presse complet :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20833625~mei>

Republic of Congo, Enhanced HIPS Initiative : Preliminary Document (WB/IMF):

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2005/cr05391.pdf>

World Bank Agrees Conditions for Congo Debt Relief

Washington, 27 février (Reuters) – La Banque Mondiale a indiqué lundi avoir convenu d'une série de conditions à remplir par la République du Congo – dont l'amélioration de la transparence dans la gestion des revenus pétroliers – si le pays centrafricain veut obtenir un allègement de dette.

Reuters (article complet) :

http://today.reuters.com/investing/financeArticle.aspx?type=bondsNews&storyID=URI:urn:newsml:reuters.com:20060227:MTFH10410_2006-02-27_15-47-22_N27363144:1

Taking on Corruption

Vendredi 24 février 2006

Le Bureau de la Banque Mondiale doit aujourd'hui prendre une décision sur un allègement de dette, qui aura de nombreuses répercussions sur le développement. La République du Congo, petit Etat pétrolier, espère se voir accorder une réduction de dette, ce qu'il mérite, dans une certaine mesure. Le dispositif d'allègement de dette prévoit qu'un pays dont la dette représente 2 fois ½ les recettes budgétaires est éligible à un allègement intégral de sa dette. Le FMI a déterminé que le Congo remplissait cette condition. Mais le gouvernement corrompu du Congo dissimule une part de ses revenus pétroliers, et ne mérite donc pas forcément une telle annulation. Le Président de la Banque Mondiale, Paul D. Wolfowitz, explique avec raison que l'allègement de dette doit être ajourné. Les gouvernements membres du Bureau de la Banque Mondiale, y compris les représentants africains et les européens qui sont généralement leurs alliés, devraient se ranger aux côtés de Paul Wolfowitz.

Washington Post (article complet) : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/02/23/AR2006022301951.html.sub=new>

(Sur le cas du Tchad) Le « modèle tchadien » : chronique d'un désastre annoncé !:
<http://www.eurodad.org/articles.default.aspx?id=681>

(Sur le cas de l'Equateur) Wolfowitz at the World Bank : A New Leaf ?
<http://mrzine.monthly-review.org/anonymous250805.html>

Lettre ouverte de la société civile congolaise au conseil d'administration du Fond Monétaire International

Messieurs

Le Fond monétaire international s'apprête à statuer sur la demande des dirigeants de la République du Congo afin d'accéder à l'initiative pour l'allègement de la dette et pour la croissance des pays pauvres très endettés, (PPTe)

Messieurs,

La société civile congolaise a toujours milité pour un effacement de la dette. Celle-ci est un frein à la lutte contre la pauvreté. C'est un réel handicap pour le développement économique et social des peuples africains.

Cependant il est des exemples où l'effacement de cette dette n'a aucun sens. Le cas le plus évident est celui de la République du Congo, un État où la notion de bonne gouvernance reste essentiellement une simple rhétorique. Dans ce pays dirigé par un homme venu au pouvoir par les armes, un clan agglutiné autour du pouvoir politique a fait main basse, sur la totalité des richesses naturelles nationales, en particulier le pétrole.

Messieurs,

Le Congo n'est pas un pays sans ressources. Très endetté il l'est, pauvre certainement pas. Avec une production pétrolière supérieure à 400 000 barils/jour, des millions d'hectares de forêts primaires et de terres agricoles, des ressources halieutiques continentales très peu exploitées et un budget public avoisinant les 4 milliards de dollars (2 000 milliards de francs CFA) pour une population de moins de 3 500 000 habitants, ce pays possède les atouts de son développement.

Il a les ressources naturelles pour régler les problèmes économiques et sociaux de sa population.

Les trois-quarts des congolais qui vivent en dessous du seuil de pauvreté ne comprennent donc pas leur dénuement qui tranche avec le train de vie dispendieux des quelques privilégiés au pouvoir.

Ces deux dernières années, les prix du pétrole ont été multipliés par 3. Une grande partie des

revenus supplémentaires générés par l'envolée des prix de l'or noir est allée échouer dans des comptes Off Shore et les paradis fiscaux.

Ces revenus auraient pu aider le Congo à honorer avec moins de pression ses obligations internationales vis-à-vis de ses créanciers, en particulier en ce qui concerne le règlement de la partie non odieuse de la dette.

Devons-nous vous rappeler qu'une grande partie de celle-ci a servi et sert encore à l'achat des armes pour entretenir les guerres contre les civils ?

Messieurs,

L'endettement du Congo porte un nom, il s'appelle **corruption, opacité dans la gestion des ressources naturelles** dont le **pétrole, gestion calamiteuse des finances publiques, manque de libertés en tous genres** mais surtout et avant tout, **incompétence notoire**.

Cette mauvaise gouvernance se traduit par :

- une corruption parmi les plus actives du monde ;
- un racket systématique des citoyens accompagné souvent de coercition en tout genre ;
- un trafic d'influence à tous les échelons ;
- une insécurité permanente des citoyens.
- une impunité généralisée.

Extorsion de fonds, détournement de fonds, népotisme, falsification, passe-droits en tous genres, Trésor public transformé en tiroir-caisse ont élevé la **corruption** au rang de mode de gestion de l'État.

L'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, la sécurité, etc., sont devenus des produits rares réservés aux seuls privilégiés du pouvoir.

Cette situation catastrophique a été dénoncée par près de 280 ONG nationales et internationales. Ces derniers mois, la presse internationale (La Tribune, The Wall Street Journal, The Washington Time, La croix, etc.), les organisations non gouvernementales internationales (Caritas, Médecins Sans Frontières, Fédérations internationale des droits de l'Homme, Amnesty International, Transparency International, etc.) et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont publié des rapports très édifiants sur d'une part, l'étendue de la détresse des populations, d'autre part la prévarication et la mauvaise gouvernance dans ce pays.

En dépit des formules diplomatiques d'usage, les rapports de mission des institutions de Bretton Woods, dont Monsieur Dan Ghura est un des représentant au Congo, sont sans équivoque à ce sujet.

Messieurs du Conseil d'administration,

Les autorités congolaises et leurs mandatés comme les directeurs successifs de la Société Nationale de Pétrole du Congo (SNPC) en complicité avec certaines institutions financières internationales et des traders du pétrole ont mis en place des montages d'une complexité croissante afin de dissimuler aux congolais et aux créanciers du Congo, les revenus que le pays tire du commerce international de ses ressources naturelles. Le Fonds monétaire international qui dispose de grandes capacités d'information, d'investigation et d'analyse ne peut pas ne pas en être au courant.

Le jugement de Royal Courts of Justice du 28/11/1005 à Londres opposant Kensington International Limited à la République du Congo (*Case n° FOLIO 2002 NOS. 1088, 1281, 1282, & 1357*) a mis en lumière une des méthodes de gestion frauduleuse du pétrole congolais. Ce procès a prouvé en tous cas qu'une grande partie de l'insolvabilité congolaise a tout simplement été provoquée artificiellement.

Messieurs du FMI,

Vous comprendrez que dans ces conditions, le problème de la **dette** congolaise est **indissociable** de celui de la **corruption** et donc, en dernière analyse, de la bonne gouvernance. La population congolaise est ulcérée par les détournements et la mauvaise gestion du Président congolais et l'accaparement des ressources nationales par sa famille. Elle crie famine. Dans ces conditions, on ne comprend pas comment le FMI peut-il adresser un satisfecit au gouvernement congolais.

Une pareille attitude de la part du FMI ne vaut-elle pas complicité ?

Dans un tel contexte, réduire la dette du Congo est économiquement inexplicable et politiquement catastrophique. Cela revient à enrichir un peu plus Sassou Nguesso et sa famille. Le FMI veut-il peut-être donner une prime à l'incompétence dans la lutte contre la pauvreté en Afrique tout en annonçant vouloir aider les pays en difficulté financière ?

Les congolais ne cesseront de dire que leur pays est devenu un pays pauvre surendetté parce

que des prédateurs le saignent à blanc.

L'éradication de la corruption et de la mauvaise gouvernance est un préalable à l'éradication de la pauvreté.

Janvier 2006 - contrecorruption@aol.com

ACTION: ANNULONS LA DETTE – AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS. Message des organisations européennes d'Eglise pour le développement.

**ANNULONS LA DETTE – AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS.
 Message des organisations européennes d'Eglise pour le développement**

En 2005, des millions de militants se sont réunis pour demander justice dans un monde où les inégalités s'accroissent chaque jour un peu plus. Les chrétiens ont pris part de façon active à cette coalition sans précédent, et ont appelé les leaders économiques du monde à agir et à enfin mettre un terme à presque trois décennies de crises d'endettement qui ont englouti la plupart des pays en développement au prix de millions de vies.

En ce début d'année, nous saluons le travail réalisé en 2005 par de nombreux hommes politiques, fonctionnaires et militants de la société civile :

- 19 pays vont se voir accorder une annulation de dette significative en 2006, suivis par d'autres pays dans les années à venir
- La Banque Mondiale et le FMI ont finalement accepté le principe d'une annulation de dette de 100%
- Certains pays riches ont reconnu que les conditions qu'ils imposaient aux pays pauvres par le passé étaient antidémocratiques et n'ont pas favorisé la lutte contre la pauvreté.

Malgré ces progrès importants, nous restons cependant frustrés. Les milliards de pauvres de la planète continuent de vivre dans les conditions misérables qui leur sont imposées, sans perspective de jour meilleur. Le plus triste est sans doute le refus continu de la plupart de nos dirigeants politiques à reconnaître la part de responsabilité des pays riches dans l'endettement des pays les plus pauvres du monde.

- Nous avons prêté de l'argent à des régimes corrompus qui n'ont pas utilisé les fonds pour lutter contre la pauvreté. Aujourd'hui les pauvres sont contraints de rembourser ces dettes odieuses et illégitimes.

• - Nous avons imposé des taux d'intérêt élevés et de grandes pénalités aux pays n'ayant pas pu rembourser leurs prêts à échéance, sans aucune mesure des conséquences pour les populations pauvres.

- Nous continuons d'appauvrir les pays pauvres par des règles de commerce injustes et des conditions préjudiciables liées aux dons, aux prêts et aux allègements de dette.

Les bailleurs des pays riches doivent reconnaître leur responsabilité dans la crise de la dette actuelle. Nous, organisations chrétiennes européennes oeuvrant pour le développement, exhortons nos dirigeants politiques à agir de façon honorable en renonçant dès maintenant à cette dette injuste, sans plus imposer les conditions onéreuses et antidémocratiques du passé.

Nous demandons également aux pays pauvres de placer les intérêts de leurs populations avant les demandes des créiteurs. Nous serons solidaires des gouvernements qui, ne pouvant plus nourrir, vêtir, éduquer et fournir eau et services de santé à leur population civile, choisiront de répudier leurs dettes.

Début 2006, nous progressons un peu plus vers la construction d'un monde plus juste. Mais la crise de la dette continue. Lutter encore contre la dette illégitime amènera sans doute une plus

grande transparence dans les prêts à l'avenir, tant au Sud qu'au Nord. La participation de groupements d'églises dans la lutte mondiale contre le fardeau injuste et insoutenable de la dette est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Nous devons renouveler nos résolutions et renforcer nos liens de solidarité avec nos frères et nos sœurs partout dans le monde, en luttant contre la pauvreté et l'oppression.

Aujourd'hui plus que jamais – annulons la dette.

Février 2006.

Organisations signataires :

- ❖ Christian Aid (Royaume Uni et Irlande)
- ❖ Norwegian Church Aid (Norvège)
- ❖ Swedish Church Aid (Suède)
- ❖ Finn Church Aid (Finlande)
- v Dan Church Aid (Danemark)
- ❖ Diakonia (Suède)
- ❖ « Sin duda, sin deuda » - coalition de 47 organisations catholiques, parmi lesquelles Caritas, CONFER, Justicia y Paz, REDES et Manos Unidas (Espagne)
- ❖ Manos Unidas (Espagne)
- ❖ ICCO (Pays Bas)
- ❖ CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (France)
- ❖ Réseau Foi et Justice (France)
- ❖ DEFAP, Service Protestant de Mission (France)

ACTION: Le Conseil Mondial des Eglises appelle à l'annulation de la dette des pays latino-américains

Article complet en anglais :

<http://www.cnn.com/2006/WORLD/americas/02/23/church.brazil.ap/>

EMPLOI: Directeur Exécutif : ACTIONAID INTERNATIONAL USA, Washington

Pour les anglophones intéressés - plus d'informations auprès de :

EDSearch@actionaid.org